

Colloque du 28/04/2023

L'inclusion au sein des milieux d'accueil

1) Qu'est-ce que l'inclusion ?

Le terme « inclusif », pour beaucoup, renvoie aux personnes en situation de handicap. L'inclusion est très employée dans ce contexte. Il est légitime de l'y relier. Mais **l'idée d'inclusion, d'ouverture s'applique à tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques.**

Tous les enfants méritent de se sentir les bienvenus dans un lieu d'accueil où ils peuvent participer activement, dans un lieu où leurs compétences sont valorisées, un lieu où leurs différences sont respectées et où leurs ressemblances sont aussi montrées.

L'ONE définit un lieu inclusif comme « un lieu qui prend en considération les différentes composantes de l'identité (genre, appartenance culturelle, caractéristiques propres, besoins spécifiques...) dont chacun est porteur, un lieu qui considère chacun comme le bienvenu, quelles que soient ses caractéristiques.

Réfléchir à des conditions d'accueil de qualité, cela ne concerne donc pas uniquement les enfants en situation de handicap. Cela concerne **tous les enfants et toutes les familles.**

Un mot pour préciser que l'intégration et l'inclusion portent à confusion. L'intégration signifie plutôt la juxtaposition physique de personnes sans réel projet. On risque alors de se focaliser plus sur les différences plutôt que sur les similitudes. Cette intégration suppose alors que les structures spécialisées restent la référence et le lieu que l'enfant devra, tôt ou tard rejoindre. Cet accueil revêt un caractère plus temporaire.

L'inclusion ne consiste pas seulement à intégrer des enfants porteurs de handicap mais plutôt à créer un MA capable d'accepter et de prendre en compte les différences présentes chez TOUS les enfants.

L'inclusion repose sur un ensemble de valeurs humanistes qui exigent notamment :

- L'égalité d'accès pour tous les enfants quelles que soient leurs caractéristiques.
- L'équité, c'est-à-dire offrir « plus » à ceux qui en ont le plus besoin.
- La promotion de la diversité en ce qu'elle est un enrichissement pour tous.

L'inclusion déplace la charge de la responsabilité : ce n'est pas l'enfant qui doit s'intégrer mais c'est plutôt le MA qui doit offrir les conditions nécessaires à l'accueil de chacun et ce dès le plus jeune âge. Un projet d'inclusion demande le soutien de tous et exige d'avantage d'efforts pour favoriser les relations et la communication.

On reconnaît aujourd'hui que **l'accueil des enfants combine trois fonctions principales.**

- 1) Une fonction **économique** car cela permet aux parents de concilier leurs responsabilités parentales et leurs activités professionnelles ou non.
- 2) Une fonction **d'éducation complémentaire** au milieu familial où les enfants peuvent développer des compétences variées dès le plus jeune âge.
- 3) Une fonction **sociale** car les milieux d'accueil sont porteurs d'enjeux de justice sociale, d'égalité des chances si leur accessibilité est destinée à tous.

Je préciserai de suite qu'un milieu d'accueil n'a pas la fonction d'un établissement de soins. Certains soins ne peuvent être pris en charge que par des professionnel-le-s médicaux et habilités. Dans certains cas, si les conditions ne sont pas adéquates pour accueillir l'enfant, il convient de réfléchir en équipe aux endroits où l'on peut référer la famille.

Lors de l'accueil d'enfants en situation de handicap où la déficience est connue lors de l'accueil, il est nécessaire pour le MA de demander l'avis du conseiller pédiatre de l'ONE de la région. Ceci afin de respecter le cadre pour les soins de santé et les conditions professionnelles pour que l'équipe puisse prendre en charge l'enfant.

2) Favoriser la posture réflexive sur les pratiques du MA

Une inclusion réussie implique que chacun des membres du MA se laisse interpellé par la présence d'un enfant « différent » et bouscule ses habitudes et ses certitudes.

Il est nécessaire de **réfléchir les pratiques**, de se positionner sur les valeurs et le sens de ses pratiques éducatives, de faire un relevé des ressources mais aussi des obstacles à surmonter. Cela nécessite une mobilisation de tous les acteurs qui gravitent autour des enfants :

- Les professionnel-le-s de l'enfance (par des observations, échanges, aménagements...)
- Les responsables des structures d'accueil (par un soutien, un accompagnement des équipes...)
- Les pouvoirs organisateurs (par la mise à disposition de moyens matériels humains, formations...)
- L'ONE (par la mise à disposition d'outils, de démarches d'accompagnement, de moyens en collaboration avec les institutions spécialisées...)
- La société tout entière : par un changement de regards...

L'accueil d'un enfant ayant une particularité, surtout quand celle-ci est une déficience, suscite des questionnements multiples, des appréhensions, des peurs pour les équipes.

Le travail des représentations prend tout son sens. Cela permet de comprendre ses peurs, de mieux appréhender ce que signifie « rencontrer l'altérité ».

Serons-nous capables d'accueillir cet enfant, cette famille ? Que devons-nous mobiliser ? Quels sont les sentiments, les émotions générés ?

Quelle que soit l'histoire de l'enfant, chaque professionnel-le a son propre « sac à dos », ses valeurs, sa manière de réagir aux événements, son vécu personnel. **Prendre le temps de parler de ses représentations et de ses ressentis par rapport à l'accueil de tous les enfants est essentiel.**

Une représentation tenace est que lorsqu'un enfant présentant un besoin spécifique est accueilli, il faut connaître le nom de la déficience, les symptômes pour s'y adapter. Le réflexe d'aller voir sur internet les symptômes tous au plus effrayants fait pourtant partie de la réalité...Or cela suscite finalement du stress par rapport aux éventuelles manifestations de la déficience. Deux enfants qui ont la même déficience ne se comporteront pas forcément de la même manière. L'origine du handicap n'a en soi aucune importance. Ce qu'il faut mesurer et connaître, ce sont les difficultés que l'enfant éprouve pour mener une vie semblable à celle de ses pairs et pour participer à la vie du MA en assurant son bien-être. Il est nécessaire de regarder cet enfant dans toutes ses compétences, ses particularités, ses forces, son appétit de vivre.

Mais même si cette représentation de « devoir tout connaître sur le diagnostic » n'est pas correcte pour accueillir un enfant à besoins spécifiques, chacun a le droit de l'exprimer. Reste qu'il faudra encadrer ces professionnel-le-s et apporter des réponses qui ne vont pas dans le sens de la représentation. Par des échanges, un accompagnement, il est indispensable de faire évoluer ces représentations pour qu'elles deviennent cohérentes avec le projet d'accueil. On ne peut contraindre personne à penser différemment...on peut au mieux cheminer à ses côtés pour évoluer...

La piste de travail la plus efficace sera alors d'accompagner chaque partie à être attentive aux conditions à mettre en place pour que l'enfant accueilli se sente heureux et prenne du plaisir dans les échanges et les actes du quotidien (des premières rencontres avec l'enfant et sa famille mais aussi tout au long de l'accueil par des réunions et des entretiens individuels). Renforcer les compétences de base du personnel, susciter la créativité dans les manières de faire et le sens de l'observation, entretenir une relation de confiance seront des leviers efficaces.

Pratiquer l'inclusion nécessite donc une dynamique ininterrompue de remises en question et d'adaptation. Cette dynamique prend sa source dans la rencontre des émotions suscitées par l'inconnu face au handicap, à la déficience et se poursuit dans les ajustements. Un projet d'accueil solide est alors le point de départ et le point d'arrivée car les pratiques vont contribuer à le faire évoluer.

Tout au long du chemin, de l'accompagnement de l'enfant, l'écoute de l'équipe sera essentielle. Cerner les limites, entendre les éventuelles difficultés, remobiliser les énergies et ressources, redéfinir les objectifs, évaluer le chemin parcouru avec l'enfant seront des étapes indispensables. Ce travail de réflexion se fait donc ensemble.

Le projet d'accueil est essentiel. C'est un outil qui cadre les valeurs d'un milieu d'accueil. Il implique d'avoir réfléchi les conditions mises en place pour favoriser un accueil de qualité pour tous les enfants. Il n'est pas nécessaire de tout recommencer lorsqu'un accueil d'un enfant à besoins spécifiques se présente mais inévitablement, il est important de faire vivre ce projet d'accueil, de l'affûter et de le développer pour que toutes les familles se sentent les bienvenues dans le MA.

Quelles questions peuvent alimenter la réflexion de l'équipe ?

- Qui accueille-t-on ? qui mais surtout comment ? De façon très concrète, quels sont les aménagements éventuels nécessaires ?
- Quelles sont les ressources ? Ressources humaines, ressources matérielles, les compétences, les partenaires, les aides ?
- Quelles sont les contraintes ? Trop peu de personnel, d'espace...
- Quelles sont les limites ? Que ne sommes-nous pas capables de faire ? Connaître ses limites est un signe de maturité professionnelle. Est-ce possible compte tenu du nombre d'enfants accueillis ...
- Qui peut nous aider ? Quels sont les partenaires, les aides possibles, les relais éventuels ?
- Quelles formations, quels accompagnements sont nécessaires ? Réfléchir ensemble autour de ces questions est déjà faire un grand pas vers l'accueil de tous.

Il est important d'impliquer chaque professionnel-le dans tout ce questionnement. Ce processus comporte d'aller de l'expression des représentations et des ressentis jusqu'à la recherche de pistes de travail à mettre en place.

3) Les défis et les enjeux de l'inclusion

Les bienfaits sur l'enfant accueilli, sa famille, les enfants des milieux d'accueil et in fine sur la société.

Les ressemblances comme les différences sont des opportunités pour se rencontrer, pour apprendre de l'autre, pour prendre du plaisir. **La sensibilisation des enfants** passe aussi par les comportements des adultes. Les enfants nous observent sans cesse et nos attitudes d'ouverture, de non-jugement, de bienveillance seront à coup sûr un exemple ! Cela est essentiel. La meilleure solution pour influencer effectivement et durablement sur **le regard que la société porte** sur les personnes en situation de handicap, est de généraliser, la rencontre et le partage d'activités entre **tous les enfants** dès l'entrée dans les MA. En acceptant les déficiences de l'autre, ils apprennent à accepter leurs propres faiblesses. Et ils bénéficient des adaptations et des ressources supplémentaires mises en place par le MA.

Pour **l'enfant en situation de handicap**, l'éducation inclusive permet de créer un lien d'attachement et des relations positives avec des enfants qui ne connaissent pas les mêmes difficultés que lui. Le MA va lui permettre de s'approprier une connaissance du monde qui l'entoure et consolider ses capacités d'adaptation. Cela exige souvent que l'enfant puisse bénéficier des aides et services qui le soutiendront dans son cheminement (service d'accompagnement ou aide précoce). Le but sera qu'il devienne partie prenante de la communauté où il vit. Il est stimulé pour dépasser ses limites et apprend à mieux s'affirmer en se retrouvant dans un environnement moins centré sur son handicap.

Pour les parents, l'inclusion répond à une volonté, souvent inconditionnelle, que leur enfant ait une vie semblable à celle des autres enfants. Cet écart entre l'enfant désiré et la réalité du bébé qui naît est difficile à accepter. C'est un facteur à prendre en considération par les professionnel-le-s.

Ils n'attendent donc pas une prise en charge thérapeutique mais plutôt un accueil collectif pour leur permettre d'exercer leurs activités ou simplement souffler.

4) Partager des ressources et imaginer des ponts entre tous les acteurs

L'inclusion concerne une multiplicité de partenaires : les parents, les professionnels de la petite enfance, les directions, les spécialistes, les services d'accompagnement et/ou d'aide précoce, les médecins, etc... Le MA inclusif favorisera la participation de tous les partenaires dans une approche positive et ouverte. C'est également une garantie que l'on ne travaille pas sans filet.

Les personnes les mieux placées pour nous aider, en plus de l'enfant, ce sont **les parents**. Ils ont des clés à nous donner ! De manière générale, il est nécessaire de créer une relation de confiance avec tous les parents. Prendre le temps d'écouter leur histoire et leurs attentes va permettre de créer des liens. Les laisser poser leurs questions, les accompagner pour qu'ils puissent dire leurs remarques ou commentaires permettra d'améliorer grandement la qualité de l'accueil. Une attitude d'ouverture, non discriminante, non jugeante permettra de créer un climat favorable et de dialogue. Les parents ... comme les professionnel-le-s de santé n'ont pas réponse à toutes nos éventuelles questions ou doivent faire leur chemin et nous donnerons des éléments de réponses par la suite. Leur donner

les raisons pour lesquelles nous posons certaines questions participe aussi à l'instauration du dialogue. Les parents sont les experts de leur enfant et leur expertise des habitudes de leur enfant est précieuse.

En tant que professionnel-le-s, il est aussi parfois nécessaire de dire aux parents que nous n'avons pas non plus toutes les réponses à leurs questions. Oser dire qu'on ne sait pas ou qu'on préfère d'abord en parler en équipe est une marque de professionnalisme. Les besoins du groupe doivent également être pris en compte pour répondre à une demande plus spécifique.

Les mots utilisés auront toute leur importance car certains peuvent heurter les parents. Les écouter d'abord pour savoir les termes qu'ils utilisent est intéressant et de toute façon à généraliser avec tout parent.

On n'est jamais tout seuls ...mettre en réseau et utiliser le travail en réseau.

Créer et utiliser un réseau social est indispensable. Un MA s'inscrit dans la communauté locale. En plus des ressources internes du MA (les individus et leurs pratiques éducatives), les ressources externes (le réseau) sont incontournables. Un MA trouverait vite ses limites sans un réseau qui vient en relais. L'accueil d'un enfant nécessite parfois d'adapter les conditions d'accueil et les ressources humaines et matérielles.

La pluralité des approches et des acteurs, l'horizontalité des relations, le partage des observations, une confiance réciproque entre les intervenants, un respect des règles de déontologie seront indispensables.

Présentation du travail réalisé par le service BADIANE.

Je conclurai en disant que ce travail, cet accompagnement, cette transmission de valeurs, de repères, de balises ne s'improvise pas. Cela s'apprend ! Il ne s'agit ici que d'un thème, une problématique qui fait lien avec toutes les autres.

La formation de bachelier en accueil et éducation du jeune enfant vient précisément répondre aux besoins de ce secteur où les formations existantes jusqu'à présent étaient clairement insuffisantes en raison des enjeux du secteur.

Construire une relation éducative à l'enfant,
Collaborer à la promotion de la santé et au bien-être de l'enfant,

Collaborer à la mise en place d'un projet d'accueil,

Favoriser le développement de l'enfant,

Respecter leurs droits,

Répondre adéquatement à leurs besoins divers,
requièrent des capacités d'organisation, de réflexion, de capacité à mettre en œuvre.

Cela mérite amplement cette formation qui voit enfin le jour.

« C'est la société qui est malade. Il nous faut la remettre d'aplomb et d'équerre, par l'amour, et l'amitié, et la persuasion. Sans vous commander, je vous demande d'aimer plus que jamais ceux qui vous sont proches. Le monde est une triste boutique, les cœurs purs doivent se mettre ensemble pour l'embellir. Il faut reboiser l'âme humaine. »

Julos Beaucarne

Texte extrait de « lettre ouverte »

3 février 1975

Anne-Françoise Detraux

TPMS Crèche « Grandir Ensemble » ASBL SONEFA.

Enseignante Institut provincial de formation sociale.

Sources : « Ensemble, visons des lieux d'accueil plus inclusifs pour tous les enfants. Février 2017.

Brochure ONE.

Site ONE professionnel- L'accueil d'enfants en situation de handicap.

« L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance » .
Guide de formation.FILE asbl